

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S. A
Identifiant Unique 1121936X
Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024
RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2023, entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce Rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2023, comme suit :

Bénéfice 2023	17 835 863,054 DT
+ Report à nouveau antérieur	2 419,505 DT
Premier reliquat	17 838 282,559 DT
- Réserve légale	0,000 DT
Deuxième reliquat	17 838 282,559 DT
- Réserve pour Fonds social	80 000,000 DT
Troisième reliquat	17 758 282,559 DT
- Réserves facultatives	9 730 000,000 DT
Quatrième reliquat	8 028 282,559 DT
- Dividendes (0,321 DT par action)	8 025 000,000 DT
Cinquième reliquat	3 282,559 DT
- Report à nouveau	3 282,559 DT
Sixième reliquat	0,000 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2023 à partir du 5 juillet 2024. Le montant du dividende est fixé à 0,321 DT par action.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2023 à cinq mille (5 000) dinars bruts par Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2023 à quatre mille (4 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2023 à quatre mille (4 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2023 à quatre mille (4 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat des membres du Conseil d'Administration et conformément à l'article 13 des statuts de la société, décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration ci-après :

- M. Mohamed Nabil ESSASSI
- UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 postes) représentées par :
 - Poste 1 : M. Mohamed Nabil ESSASSI
 - Poste 2 et Poste 3 : Mme Ynen JEMAA
- ASSURANCES MAGHREBIA S.A
- Mme Sonia TRABLESI Epouse GOULET
- Mme Mariem MAAOUI Epouse DARGHOUTH

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant constaté l'expiration du second mandat de M. Sami BEZZARGA en sa qualité d'administrateur indépendant, décide de nommer M. Mohamed Beji JILANI en tant qu'administrateur indépendant.

Le mandat des administrateurs est fixé pour la durée de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, la Société FMBZ KPMG Tunisie, représentée par M. Moncef Bousannouga Zammouri et conformément aux dispositions de l'article 13 bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 20 des statuts des Assurances Maghreb Vie, décide de renouveler le mandat de la société précitée représentée par Mme Emna RACHIKOU pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leur cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires que la société Assurances Maghrebia a franchi, de concert, à la hausse le seuil de 66,6% de participation dans le capital de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

ACTIFS	EXERCICE 2022			
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2022	Montant net 31/12/2021
AC1	ACTIFS INCORPORELS			
AC11	Investissement de recherche et de développement	42 585	42 585	
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	591 157	535 332	55 824
		633 741	577 917	213 591
AC2	ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION			
AC21	Installations techniques et machines	1 511 379	938 631	572 748
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	262 971	188 206	74 765
AC23	Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours	950		950
		1 775 300	1 126 837	648 463
AC3	PLACEMENTS			
AC31	Terrains et constructions			
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	3 680 698	106 875	3 573 823
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	20 377 456	1 251 216	19 126 240
AC33	Autres placements financiers			
AC331	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	83 979 825	1 907 573	82 072 252
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	382 229 665	2 069 222	380 160 443
AC334	Autres prêts	2 309 742		2 309 742
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 231 036		1 231 036
AC4	Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de	12 292 641		12 292 641
		506 101 062	5 334 886	500 766 176
AC5	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES			
AC520	Provisions d'assurances vie	10 436 819		10 436 819
AC530	Provision pour sinistres vie	13 104 520		13 104 520
		23 541 339	-	23 541 339
AC6	CRÉANCES			
AC61	Créances nées d'opérations d'assurances directe			
AC611	Primes acquises et non émises	104 790		104 790
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	7 689 711	1 496 203	6 193 508
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance			
AC63	Autres créances			
AC631	Personnel	133 439		133 439
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 853 413		6 853 413
AC633	Débiteurs divers	4 072 907		4 072 907
		22 760 910	1 496 203	21 264 706
AC7	AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF			
AC71	Avoirs en banques, CCP chèques et caisse	41 000 550	942 951	40 057 599
AC72	Charges reportées			
AC722	Autres charges à répartir	432 909		432 909
AC73	Comptes de régularisation Actif			
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	19 487 090		19 487 090
AC733	Autres comptes de régularisation	5 329 269		5 329 269
		66 249 817	942 951	65 306 866
	TOTAL DES ACTIFS	621 062 169	9 478 794	611 583 374
				505 928 150

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
CP1	Capital social	25 000 000	20 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	68 361 582	34 078 363
CP4	Autres capitaux propres	14 832 808	14 832 808
CP5	Résultats reportés	2 420	6 145
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		108 196 809	68 917 316
PASSIFS			
Provisions techniques brutes			
PA320	Provisions d'assurance vie	396 396 911	348 210 800
PA330	Provisions pour sinistres	41 248 585	37 662 705
PA340	Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	11 795 513	9 762 085
PA360	Provisions pour égalisation	2 155 538	1 800 010
PA4	Provisions pour contrats en unités de comptes	12 292 641	11 276 405
		463 889 187	408 712 005
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	23 435 295	17 826 806
Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 328 555	1 972 490
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	185 858	498 680
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	75 211	75 211
PA632	Personnel	1 328 854	2 125 992
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	774 481	189 093
PA634	Créditeurs divers	10 355 713	5 446 046
		16 048 672	10 307 512
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation passif	13 411	164 513
		13 411	164 513
TOTAL DU PASSIF		503 386 565	437 010 835
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		611 583 374	505 928 150

TABLEAU DE DEVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 _ AGO du 18/04/2022 (exprimé en dinars)

Designation	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2022 Avant affectation	25 000 000	2 000 000	25 400 000	14 832 808	31 235 437	846 145	6 145	16 151 275	115 471 809
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18-04-2023		500 000			8 300 000	80 000	3 725	8 876 275	-
Dividendes à distribuer								7 275 000	7 275 000
Solde au 31/12/2022 Après affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	39 535 437	926 145	2 420	-	108 196 809

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSURANCES MAGHREBIA VIE

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES EXERCEES ACTUELLEMENT (pour les personnes physiques) / PRINCIPALE ACTIVITE EXERCEEE PAR LA SOCIETE (Cas des Personnes morales)	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
M. Mohamed Nabil ESSASSI		2024-2026	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A ET DE LA SOCIÉTÉ SAFI S.A	Président du Conseil de : La Société Assurances Maghrebria SA, La société Assurances Maghrebria Vie SA La société CODWAY S.A La Société Union Financière S.A Membre des Conseils d'Administration : La société CAVEDO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, La société CAVEDO AUTOMOTIVE SL, La société CAVEDO AUTOMOTIVE SPAIN, La société SICAME La société RESENS SA. La société SMC La société SIAV La société Maghrebria Immobilière La société Maghrebria Financière SICAR La société HYDROMECA S.A. La société BOURAK Immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM,
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI	2024-2026	Administrateur	HOLDING	Postes occupés par Mme Ynen JEMAA Directeur Général : La société Union Financière Membre des Conseils d'Administration : La société Assurances Maghrebria, La société Assurances Maghrebria Vie, La société Union Financière Holding S.A,

	POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme Ynen JEMAA				La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, La société CAVEO AUTOMOTIVE SL, La société SICAME S.A., La société RESENS SA, La société SMC SA, La société SIAV SA, La société SAFI SA La société Maghrebia Financière SICAR La société HYDROMECA S.A, La société BOURAK Immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S.A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMANI
ASSURANCES MAGHREBIA S.A	-	2024-2026	Administrateur	Société d'Assurance et de réassurance	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : UNION INTERNATIONALE DES BANQUES, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, CODWAY, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, TITF – SICAR, TUNINVEST SICAR, TUNISIE PARTICIPATIONS, AFRIQUE ASSISTANCE, MUTUELLE DU SAVOIR, MEDI CARS
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	-	2024-2026	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Atlantique France	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
MME MARLEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	-	2024-2026	Administrateur	-	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA S.A
M. Mohamed Jilani BEI	-	2024-2026	Administrateur Indépendant	-	Administrateur Indépendant à la Société Tunisienne de Banque
M. Mohamed BACCOUCHE	-	2023-2025	Administrateur Indépendant	Directeur Général de la Société YAKOOTA	Membre du conseil de l'École Nationale de Statistiques et Administration économiques – Institut Polytechnique Paris
M. Mouadh CHEDLY	-	2023-2025	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	-	Administrateur Indépendant au sein du Conseil d'Administration de l'Immobilière de l'Avenue Administrateur représentant des actionnaires minoritaires au sein du CA de la société " SNMVT- Monoprix"